



SESSION INAUGURALE DE l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée *Amman (Jordanie), 10 - 11 septembre 2006*

DECLARATION FINALE

Adoptée par acclamation

L'histoire de la région méditerranéenne, au confluent des cultures européennes, africaines, arabes et moyen-orientales, est profondément marquée par la diversité culturelle. Néanmoins, tous les peuples de la région ont des racines communes en raison du patrimoine culturel, de l'histoire et de la mémoire qu'ils ont en partage et qui doivent être diffusés et appréciés de tous.

Depuis plus de 30 ans, l'Union interparlementaire (UIP) porte une attention particulière aux questions touchant à la région méditerranéenne. Pendant les années 1970 et 1980, l'UIP a tenu sept conférences interparlementaires sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE). En 1990, pour prolonger la dynamique CSCE et répondre aux problèmes et défis de la région, l'UIP a lancé la Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM). La CSCM s'est muée en un processus où, dans un cadre de sécurité et de stabilité, un authentique dialogue culturel et un partenariat visant à assurer à la région une croissance équilibrée ont été mis en œuvre. Durant ses treize années d'existence, la CSCM a tenu quatre conférences interparlementaires, à Malaga (Espagne) en 1992; La Valette (Malte) en 1995; Marseille (France) en 2000; et Nauplie (Grèce) en 2005. Les Membres de la CSCM se sont aussi réunis deux fois par an lors des Assemblées statutaires de l'UIP pour qu'un dialogue régulier se poursuive sur les questions importantes pour la région.

A la quatrième et dernière conférence, les Membres du processus CSCM ont approuvé la création d'une Assemblée parlementaire de la Méditerranée qui donnerait à la région un forum parlementaire idéalement placé pour traiter les problèmes communs à la région, et auquel les parlements de la Méditerranée participeraient sur un pied d'égalité.

Les participants à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, réunis en Jordanie pour sa session inaugurale, ont réaffirmé l'importance d'un tel espace de dialogue politique et sont convaincus que la création de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée concourra, par le développement des échanges culturels, économiques, sociaux et humains, au raffermissement et à l'approfondissement de la démocratie et de l'état de droit, au respect des droits de l'homme, et à la création dans la région de la Méditerranée d'un forum de dialogue entre les cultures, les civilisations et les religions.

A cette fin, l'Assemblée sera dotée de trois commissions permanentes : une commission de la coopération en matière politique et sécuritaire : stabilité régionale; une commission de la coopération économique, sociale et environnementale : co-développement et partenariat; et une commission du dialogue entre les civilisations et des droits de l'homme. Grâce au travail de ses commissions permanentes, l'APM relèvera les défis et problèmes de la région comme le développement, les migrations, la sécurité, l'autodétermination, et la gestion des ressources naturelles communes.

Les participants ont souligné ce qui suit :

- une vision à long terme des relations en Méditerranée doit prévaloir sur les intérêts à court terme. Il est non seulement nécessaire mais aussi possible de conduire un dialogue politique permanent entre tous les partenaires de la région méditerranéenne;
- la région méditerranéenne est par essence un carrefour, ouvert aux influences et aux échanges et, partant, à la coopération et à la sécurité, mais aussi exposée aux conflits et aux tensions. La coopération et la sécurité sont possibles et essentielles mais, comme le montrent les événements passés et récents dans la région, elles ne peuvent pas être considérées comme allant de soi; il faut donc encourager toutes les parties au conflit et les exhorter à reprendre les négociations. Pour gagner la confiance des populations méditerranéennes et donner de la crédibilité à ce partenariat aux yeux du reste du monde, l'APM doit agir pour réaliser une paix et une sécurité mondiales équitables entre les peuples de la région et, pour ce faire, œuvrer en vue de mettre fin à toute forme d'occupation dans la région. En tant que représentants des peuples, les législateurs sont idéalement placés pour en défendre les intérêts en encourageant le dialogue entre parties aux conflits. Ceci est indispensable pour enrayer l'escalade de la violence et en éliminer les causes et permettre, à terme, un retour à la paix;
- aujourd'hui plus que jamais, la région de la Méditerranée a besoin d'un dialogue permanent approfondi et multiforme. Si la seconde moitié du 20^{ème} siècle a été marquée par le rideau de fer et le combat pour réunir une Europe divisée, l'objectif des premières années du 21^{ème} siècle devra être d'éviter que la région de la Méditerranée ne devienne une nouvelle ligne de fracture dans notre histoire, mais soit plutôt un trait d'union entre les peuples riverains.

Les participants ont exprimé leur gratitude au Parlement jordanien pour son hospitalité et l'excellente organisation de la session inaugurale de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, espace où passé, présent et futur sont indissolublement liés.